



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109048>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-109048**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maintenance des installations et des équipements de sécurité dans les immeubles domaniaux de l'administration centrale situés à Paris

Description : L'accord-cadre a pour objet la maintenance des installations et des équipements concourant à assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens : la sécurité incendie, la sécurité des personnes, la sûreté des sites de l'administration centrale des ministères sociaux.

Identifiant de la procédure : 2bacc339-fdbb-4fe5-86b0-0505faff7ca5

Identifiant interne : PRA001045

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 35113100 Équipement de sécurité de site

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché est passé dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert ---- Référence de la procédure : PRA001045 ---- L'accord-cadre est mono-attributaire. ---- L'accord-cadre conclu pour une durée de 24 mois. La durée de l'accord-cadre court à compter de sa date de notification. Le marché public peut être reconduit deux fois, de manière tacite, pour une durée de 12 mois dans la limite d'une durée maximale de 48 mois à compter de sa date de notification. Dans le cas d'une non-

reconduction, le pouvoir adjudicateur notifie sa décision au titulaire avant la date de fin de validité du marché. La décision est notifiée au titulaire avec un préavis de 1 mois. ----- L'accord-cadre se décompose en prestations forfaitaires et en prestations à bons de commande. Il est conclu à prix global et forfaitaire pour les prestations ordinaires. L'exécution des prestations forfaitaires. Les prestations ponctuelles sont exécutées par l'émission de bons de commande et sont conclues à prix unitaires. --- L'accord-cadre est conclu pour sa partie à bons de commande sans minimum et un maximum de 2 000 000 HT sur la durée totale du marché --- à titre indicatif et afin de permettre à chaque candidat d'apprécier l'étendue de l'accord-cadre, le montant global pour toute la durée de l'accord-cadre est estimé à : Partie Forfaitaire + estimation demandes spécifiques 2 200 000Euros HT sur 4 ans Partie à bon de commande 1 100 000Euros HT sur 4 ans --- En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. --- Les offres sont valables 6 mois à compter de la date limite de remise des plis. --- ----- Les candidats devront justifier de la certification (ou équivalences) suivante : - Certification APSAD F7, ou équivalent. En cas d'absence de remise de la certification demandée ou équivalent, la candidature sera déclarée non conforme et écartée. les techniciens en charge des prestations devront disposer des qualifications et des compétences requises pour la maintenance des installations notamment de niveau d'accès au SSI égal à 3. --- Les candidats ont le choix de présenter leur candidature sous forme de document unique de marché européen électronique (DUME) en utilisant le service DUME ou le service exposé de PLACE sous forme de candidature standard en utilisant les formulaires DC1 et DC2 ou équivalents. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. --- l'ensemble des pièces et attestations demandées dans le cadre de l'attribution du marché sont à déposer sur la plateforme en ligne E-attections, mise à disposition gratuitement à l'adresse <https://e-attections.com> . --- Les candidats sont informés que la visite préalable du site est obligatoire, afin d'avoir la meilleure connaissance possible de la configuration des lieux et des contraintes relatives à l'exécution des prestations. Chaque candidat ne pourra effectuer qu'une seule visite du site. La visite sera collective et limitée au chiffre de 4 personnes maximum par candidat. Cette visite obligatoire aura lieu aux dates indiquées à l'article 4.5 du règlement de la consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Droit transnational applicable : Le marché est passé dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Conformément aux dispositions des articles L21411 et suivants du code de la commande publique relatives aux marchés publics, le candidat ne doit pas être dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner tel que prévu par le règlement de consultation "RC"

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS DE SECURITE DANS LES IMMEUBLES DOMANIAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALES SITUES A PARIS

Description : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS DE SECURITE DANS LES IMMEUBLES DOMANIAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALES SITUES A PARIS

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35113100 Équipement de sécurité de site

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Description : Les candidats devront justifier de la certification (ou équivalences) suivante : - Certification APSAD F7, ou équivalent.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Description : - la partie IV - B 1a : chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices ; - la partie IV - B 2a) : chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché 3 derniers exercices ; - la partie IV - B 5) : une assurance pour risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : CAPACITE TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Description : la partie IV - C 1b) Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte - la partie IV - C9) : l'outillage, le matériel et l'équipement technique à disposition pour l'exécution du marché ; - La liste des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants établis dans les Etats membres de l'Union Européenne : Certification APSAD F7, ou équivalent.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Sous-critère 1 : Montant total des prestations forfaitaires 30 % Sous-critère 2 : Coût total du DQE sur la base des prix renseignés au BPU 10 %

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Valeur technique Sous-critère 1 : Modalités de mise en oeuvre de « la prise en charge des installations » en début de marché 10 % Sous-critère 2 : Modalités d'organisation 10 % Sous-critère 3 : Suivi proposé et actions mises en oeuvre pour assurer la bonne exécution du marché 25 % Sous-critère 4 : Descriptif de la plateforme de réception d'appels 5 %

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : mesures prises dans le cadre du développement durable 10 %

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/10/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ? 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de

justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ? 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Organisation qui traite les offres : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Ville : Paris

Pays : France

Adresse électronique : smail.elharnani@sg.social.gouv.fr

Téléphone : 0000000000

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Ville : paris

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta.paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 38b677fb-8443-4923-ba52-4cdca6caee21 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/09/2024 à 16:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2024